

Model Air Club de l'Hérault

12, rue des Goélands 34750 Villeneuve-lès-Maguelone www.mach34.fr

Assemblée Générale 2022

Madame, messieurs, bonsoir ! Je vous remercie de votre présence pour la trente-septième Assemblée Générale ordinaire du Model Air Club de l'Hérault. L'adjointe aux associations de Villeneuve-lès-Maguelone ne pourra pas être présente car elle est prise par une autre réunion.

Lors de cette assemblée :

Le rapport moral.

Le rapport financier présenté par le Trésorier Patrice Valette

Renouvellement d'1/3 du comité directeur.

Les questions diverses.

Et pour clore cette soirée le pot de l'amitié.

Les effectifs pour 2022 en forte hausse, l'exercice se termine avec 106 adhérents, 102 licenciés FFAM, 79 adultes, 3 féminines, 1 junior, 7 cadets, et 4 adhésions club, toujours troisième club de la LAM Occitanie.

Pour 2022 l'association a reçu en dotation :

- o Mairie 500 € subvention plus valorisation des mises à dispositions salles communales pour un montant de 2830 € plus mise à disposition du terrain d'évolution par un bail gratuit,
- o FFAM 103€ pour le bilan 2022,
- o Sponsoring 300€ MDC (merci à Gilles Kadzielawa),
- o 3 batteries pour un montant de 165€ pour les avions écoles du magasin AJC (merci à Alex).

Pour le vol indoor : Pour cette fin 2022 et suite aux travaux au centre culturel nous n'avons pu utiliser la salle les lundis de 20h30 à 23h au centre culturel de Villeneuve. Les vols pourront reprendre le lundi 6 mars 2023, le responsable : Joseph Pargoire.

La section de vol indoor sur Pérols est toujours d'actualité responsable Alain Ferroul. Les sessions se font au gymnase Latour le deuxième samedi de chaque mois de 13h à 17h les dates sont les suivantes :

Samedi	14/01/2023	Samedi	11/02/2023
"	11/03/2023	"	08/04/2023
66	13/05/2023	"	10/06/2023

Pour l'écolage le club possède 3 avions école qui sont des mentors et leurs radios en double-commande, les trois formateurs sont Patrice Valette, Fabien Perez, et Eric De Marignan. J'invite les nouveaux formés et même les anciens à s'inscrire dans les cessions de passage de brevets et pour les moins de 18 ans les ailes organisées dans les différents club du département pour permettre au MACH d'avoir un meilleur bilan annuel auprès de la FFAM. Cette année il y a eu un malentendu avec un élève et un formateur. C'est pour cela que je tiens à rappeler que les formateurs sont des bénévoles qui passent du temps et de l'argent pour les déplacements, réparation du matériel et qu'ils ne sont pas à l'entière disposition de l'élève. Les sessions de vol se font en bonne entente entre le formateur et l'élève et en fonction de la météo.

Au nom de l'association je remercie la municipalité pour la mise à disposition d'un garage aux ateliers municipaux pour entreposer nos 2 tondeuses et nos 6 barnums. Cette année le bureau a décidé de remplacer une des deux tondeuses qui était arrivée au bout du rouleau après 20 ans. Pour son financement nous allons faire une demande de subvention auprès de la FFAM. Encore une fois remercions notre ami Norbert Orfila pour le temps passé à l'entretien des tondeuses, les groupes électrogènes, ce qui réduit nos dépenses sur le budget entretien.

Pour la matinée travaux je remercie tous les adhérents qui se sont mobilisés et qui s'est terminée par un déjeuner sur le terrain, Fabien et Stéphane étant les maîtres de la plancha.

Il reste à la vente des casquettes avec le logo du MACH au prix de 12 €. Se rapprocher de Dominique Gumez ou de moi même.

Suite à l'augmentation du prix de la licence par la FFAM, le bureau a décidé de passer les cotisations : Adulte $85 \mathub{\in}$ (si compétition supplément de $10 \mathub{\in}$), junior2 (2005/2006) $62 \mathub{\in}$, junior1(2007/2008) $52 \mathub{\in}$, cadet (2009 et après) $42 \mathub{\in}$, licence encadrement $15 \mathub{\in}$, adhésion club $39 \mathub{\in}$, pour le conjoint $46 \mathub{\in}$, les enfants de moins de 18 ans ayant un des parents licencié $25 \mathub{\in}$ junior1, $8 \mathub{\in}$ cadet. Ces adhérents ne paient que la licence FFAM.

Pour voler le premier janvier il faut que la licence soit active et être en possession de l'attestation de formation de télé pilote, le numéro apposé sur les modèles de plus de 800g.

Lors de la prise de votre cotisation je vous invite de donner avec le chèque l'attestation questionnaire de santé signée, attestant que vous n'avez aucune contre indication pour la pratique de l'aéromodélisme, sinon il faut fournir un certificat médical.

Suite à la demande de Stéphane Colin une demande de localisation d'activité (aéromodélisme) sur la commune de Frontignan pour la pente sur le massif de la Gardiole au point GPS 43°28'29.5" 00344'11.6'a été transmise à la DGAC par Christian Peyrichoux secrétaire de la ligue et coordinateur des représentant CCRAGALS de la FFAM. Réponse automne 2023, en attendant une réponse favorable pour les modèles supérieur à 800g. il faut une balise embarquée lors des vols.

Pour la sécurité des adhérents lors des vols sur la plate-forme du MACH je vous invite à lire le règlement. Suite à quelques manquements au règlement par certains adhérents lors des vols, ces comportements entraînent des tensions entre les licenciés. Pour éviter ces situations, et en cas de récidive le comité directeur se réunira pour décider de la sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de notre association.

Lors des vols les pilotes se regroupent sur les emplacements carré pilotes qui sont tracés au sol en bord des pistes. Les pilotes des voilures tournantes se placent au bout de la piste

qui n'est pas occupée par les pilotes des avions et si possible éviter de mélanger les deux activités lors des vols.

Nos installations sont strictement réservées à l'aéromodélisme de loisir, compétition et que toute forme de professionnalisme dans un but lucratif est proscrit.

Rétrospective de la vie du club en 2022 :

- Le week-end du 26 et 27 février nous étions au salon de la maquette et du modèle réduit à Palavas.
- Le samedi 21 mai au matin l'entretien terrain.
- Le dimanche 2 juillet nous nous sommes retrouvés pour la fête du club autour d'une paella, nous étions 41 unes personnes, mais une chaleur accablante à gâché la réunion.
- Le week-end du 3 et 4 septembre le MACH participait aux fêtes des associations de Pérols pour le samedi 3 et de Villeneuve-lès-Maguelone le dimanche 4. Merci aux adhérents qui se sont mobilisés pour tenir notre stand lors de ces 2 jours.
- Le dimanche 11 septembre la journée GPR Luc Cazals avec 33 planeuristes venu des départements du 66, du 30, du 13 et sans oublier ceux des clubs voisins. Nous nous sommes retrouvés autour d'une brasucade et grillades 44 personnes, merci aux cuistos.
- Malheureusement point de salon au mois d'octobre suite aux travaux de la salle du centre culturel.
- J'y ajouterai les deux journées JIR des dimanches 29 mars et 28 juin. Merci à Fabien Pérez pour l'organisation de ces journées.

Voici le calendrier des dates des journées pour 2023 :

- ✓ Week-end des 25et 26 février participation au salon de Palavas.
- ✓ Samedi 20 mai au matin entretien terrain.
- ✓ Dimanche 25 juin fête du club avec la paella participation de 10€ gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.
- ✓ Dimanche 10 septembre journée GPR Luc Cazal inscription si possible avec une participation de 10€.
- ✓ Week-end du vendredi 20, 21, 22 octobre le dix-septième salon de la maquette et du modèle réduit qui n'a pas eu lieu depuis 3 ans. La mise en place de la salle se fera le vendredi 20 à partir de 15h.
- ✓ Le MACH participera aussi aux journées des associations de Villeneuve et de Pérols les dates seront connues ultérieurement.
- ✓ Les dates pour les journées JIR vous seront communiquées plus tard dans la prochaine saison.

Pour finir merci à tous et à toutes qui œuvrez pour le bon fonctionnement de notre club. L'activité sur nos installations doit se faire dans la bonne humeur et la convivialité qui sont les 2 piliers de notre association.

La parole est à notre trésorier Patrice Valette qui vous présentera le rapport financier.

Les membres du comité directeur du MACH vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à vous et à votre famille.